



## CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Trente-deuxième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Lundi 10 juillet 1961

à 10 h. 45

PALAIS DES NATIONS, GENÈVE

## SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Points 2 et 5 de l'ordre du jour:	
Tendances économiques mondiales	
Développement économique des pays sous-développés et financement du développement économique	
Débat général . . . . .	39

*Président:* M. Foss SHANAHAN (Nouvelle-Zélande).

*Présents:*

Les représentants des Etats suivants: Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Italie, Japon, Jordanie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Salvador, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Argentine, Australie, Belgique, Canada, Chili, Colombie, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Irlande, Israël, Mexique, Pays-Bas, Portugal, République arabe unie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Tunisie, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats non membres suivants: République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation de l'aviation civile internationale, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé, Organisation météorologique mondiale.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

## POINTS 2 ET 5 DE L'ORDRE DU JOUR

**Tendances économiques mondiales (E/3501 et Add.1 à 6, E/3519, E/3520 et Add.1, E/3530; E/CN.12/565 et Add.1 et Add.1/Corr.1 à 3; E/CN.14/67; E/ECE/419; E/L.907, E/L.908)**

**Développement économique des pays sous-développés et financement du développement économique (E/3476, E/3492, E/3513, E/3514)**

## DÉBAT GÉNÉRAL

1. Le PRÉSIDENT invite le Conseil à examiner ensemble les points 2 et 5 de l'ordre du jour.

2. Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait observer que les documents dont le Conseil est saisi dressent un

bilan assez approfondi des réussites et des difficultés qui ont été rencontrées au cours de l'année. Pour sa part, il traitera surtout des problèmes et des difficultés plutôt que des succès, non qu'il veuille les minimiser ni semer le doute ou le pessimisme, mais le Conseil est avant tout un organe où sont examinés les problèmes économiques fondamentaux.

3. L'aspect le plus décevant de l'évolution de la conjoncture en 1960 a peut-être été le ralentissement de la reprise en Amérique du Nord. La récession qui a caractérisé le second semestre de l'année est certes restée modérée, et le mouvement s'est inversé au deuxième trimestre de 1961. Elle n'en a pas moins affaibli le potentiel économique et laissé pour séquelles un faible taux d'utilisation de la capacité de production et un pourcentage élevé de chômeurs. En mai 1961, la production industrielle des Etats-Unis, bien qu'ascendante, n'avait pas retrouvé son niveau d'un an auparavant et, pour les cinq premiers mois de 1961, la moyenne était inférieure de 5 % au chiffre correspondant de 1960. Ce fléchissement de la production industrielle a été l'une des principales causes de l'accroissement du chômage dans la population civile, qui a atteint en moyenne près de 7 % au cours des cinq premiers mois de 1961, soit une augmentation d'environ 30 % par rapport à la période correspondante de 1960. Le ralentissement de la demande en Amérique du Nord a entraîné, entre autres conséquences, une réduction des importations. Cette réduction a eu peu d'effet en Europe occidentale et au Japon, où la demande intérieure continuait à progresser, mais elle a contribué à renverser la tendance des prix des matières premières sur le marché international, qui s'était redressée en 1959 après le recul de l'année précédente. Les importations de l'Amérique du Nord en provenance des pays peu développés ont diminué d'environ 2 % en 1960. On peut espérer que les importations reprendront en 1961 à mesure que la production industrielle augmentera, mais, au premier trimestre de l'année, elles étaient encore inférieures d'environ 11 % à celles du premier trimestre de 1960.

4. Le contraste entre le ralentissement de l'activité économique en Amérique du Nord et l'essor économique des pays de l'Europe occidentale a créé ou accentué d'autres problèmes d'équilibre international. C'est ainsi que l'écart croissant entre les taux d'escompte pratiqués en Europe et en Amérique du Nord — qui s'explique par la disparité des situations économiques, elle-même génératrice de politiques monétaires divergentes — a provoqué un mouvement très gênant de capitaux à court terme de l'Amérique vers l'Europe. L'effet de ce mouvement a été amplifié par la spéculation contre le dollar, imputable en partie à la forte position créditrice de certains pays européens, au pre-

mier rang desquels la République fédérale d'Allemagne et l'Italie. La situation a été redressée jusqu'à un certain point par le fort excédent de la balance commerciale des Etats-Unis, par un regain de confiance dans le dollar, par la revalorisation du mark allemand et par l'aménagement des politiques d'échanges et de paiements. Cependant, les événements de 1960 ont fait apparaître certaines faiblesses surprenantes dans les rouages de la coopération économique internationale et dans la façon dont ceux-ci sont utilisés. Plus récemment, des dispositions ont été prises pour que les autorités monétaires des principaux pays commerçants procèdent entre eux à des consultations plus étroites. Cela devrait restreindre les possibilités de transactions spéculatives sur telle ou telle monnaie, mais il subsiste des problèmes sous-jacents. Certains pays n'ont, au titre des opérations courantes, qu'un solde créditeur trop faible pour étayer leur position de prêteur, tandis que d'autres n'ont pas encore apporté à leurs opérations en capital toutes les modifications qu'appelle l'excédent persistant de leur balance commerciale.

5. Les pays peu développés sont aux prises avec des problèmes plus ardues. L'an dernier, l'accroissement généralisé des investissements a été l'un des principaux facteurs d'une forte progression des importations. Les recettes d'exportation ont augmenté aussi, mais beaucoup moins que les dépenses d'importation, en partie parce que les prix des produits primaires ont commencé à baisser au début de 1960. D'où un fort accroissement du déficit, l'amenuisement des réserves, le gonflement de la dette à court terme et l'accélération des emprunts vers la fin de l'année pour soulager la balance des paiements. Comme, fort heureusement, les pays ont pu obtenir des crédits auprès du Fonds monétaire international et d'autres prêteurs, les réserves qui avaient été fortement entamées au cours du second semestre de 1960 ont été reconstituées, en partie du moins, pendant le premier trimestre de 1961.

6. Les difficultés dues à l'instabilité à court terme des recettes en devises demeurent un grave handicap pour beaucoup de pays sous-développés, mais, en 1960, elles ont été éclipsées par un autre problème. En effet, les fluctuations des cours ayant été relativement faibles en 1960, les gains de la grande majorité des pays ont été supérieurs à ceux de l'année précédente, et les recettes globales ont atteint un niveau sans précédent; mais les difficultés en matière de balance des paiements que connaissent tant de pays se sont aggravées du fait de l'accroissement des dépenses d'importation. Très rares sont les cas où cet accroissement résultait d'un déferlement de la demande provoqué par l'inflation intérieure. Si les forces inflationnistes restent puissantes dans la plupart des pays en voie de développement, rien ne permet d'affirmer qu'elles se soient sensiblement accentuées. Au contraire, grâce aux programmes de stabilisation adoptés par un certain nombre de pays et à l'expansion générale de la production intérieure et des importations, la tendance des prix à la hausse a même été un peu moins marquée que les années précédentes. L'augmentation des importations ne fait que traduire un retour à un taux normal — et souhaitable — de croissance, après deux années de freinage. En 1960,

le volume des importations des pays sous-développés avait à peine augmenté de 2% par rapport à 1957 et, entre 1955 et 1960, le taux de croissance moyen n'avait pas dépassé 3% par an, chiffre nettement inférieur à celui de la période 1950-1955. Le grand problème est de financer les importations qui sont un facteur nécessaire du développement des pays en question puisqu'elles leur fournissent non seulement une grande partie des biens d'équipement dont ils ont besoin, mais aussi des éléments et des matières premières pour leurs industries naissantes, un complément de biens de consommation manufacturés qui permet de faire face à l'accroissement du pouvoir d'achat, des combustibles dans certains cas, et même, pour des pays de plus en plus nombreux, les denrées alimentaires de base destinées à nourrir une population en expansion. Une formule associant échanges, prêts et dons se révélera sans doute nécessaire, souhaitable et applicable: quelle sera-t-elle?

7. Demain comme hier, il faudra sans aucun doute que le gros des importations soit financé par les recettes d'exportation. Or, dans l'avenir immédiatement prévisible, le gros des exportations continuera d'être dirigé vers les pays industriels, encore qu'on puisse prévoir que les échanges avec les pays à économie planifiée et les échanges des pays peu développés entre eux progresseront plus vite. Ces dernières années, les exportations des pays peu développés qui ont connu l'expansion la plus rapide ont été les exportations à destination des pays à économie planifiée: entre 1959 et 1960, elles ont augmenté d'environ 16%. En valeur absolue, ce commerce est encore modeste: au moment de la pointe de l'an dernier, il ne représentait que 4% du total. En outre, il continue à être concentré dans une certaine mesure sur un nombre limité de produits et de pays. En revanche, étant donné que, dans les pays à économie planifiée, la consommation par habitant de beaucoup de produits des pays sous-développés — le café et le cacao, par exemple — est encore relativement faible, les possibilités d'une expansion rapide des échanges entre les deux groupes demeurent très importantes. La nature et le rythme de cette expansion dépendent moins, toutefois, des forces du marché que des décisions prises par les pouvoirs publics.

8. Les échanges entre pays sous-développés pourraient eux aussi augmenter dans de très fortes proportions. En 1960, ils ont été l'un des principaux facteurs de l'accroissement des exportations de ces pays; toutefois, leur expansion a été loin d'être uniforme. L'élément le plus dynamique a été la demande d'importation de l'Asie du Sud et du Sud-Est, où la progression s'expliquait d'ailleurs en partie par des éléments passagers, tels que les mauvaises récoltes de coton et de jute en Inde, la décision prise par l'Indonésie d'accroître ses importations de riz et de textiles, et la réorganisation du commerce des concentrés d'étain. Les échanges entre les pays d'Amérique latine, qui ont fléchi pour la deuxième année consécutive, sont tombés à moins de 8% du total des exportations de cette région. Quant au commerce entre les pays d'Afrique, il n'a, malgré une légère augmentation, représenté qu'environ 9% de l'ensemble des exportations de ce continent. Depuis

quelques années, les commissions économiques régionales s'attachent de plus en plus à favoriser une certaine intégration régionale (notamment à organiser un marché commun latino-américain); des efforts de ce genre peuvent contribuer au développement des échanges intrarégionaux, surtout si les décisions d'investissement sont prises de façon intégrée dans le cadre d'une région et non sur le plan national seulement. Le taux d'expansion des exportations dépend toutefois, en dernière analyse, de l'évolution et du rythme du développement économique. Etant donné la faible ampleur du commerce intrarégional, il est peu probable que son essor soit tel — du moins dans l'avenir immédiat — qu'il rende les pays sous-développés nettement moins tributaires des pays industriels pour leurs marchés d'exportation.

9. La cadence à laquelle les pays industriels accroissent leurs achats dans les pays peu développés dépend en partie du rythme de leur croissance économique. Elle dépend aussi de leur politique commerciale et, en particulier, des décisions qui se préparent actuellement quant au degré de protection à accorder aux productions nationales. On aurait tort de limiter le problème aux produits agricoles. Il semble du reste peu probable que la vente des seuls produits primaires permette aux pays sous-développés d'accroître leurs importations à la cadence voulue: il faudra que ces pays obtiennent une part du marché pour diverses catégories de produits manufacturés. De là, un risque de conflit entre les intérêts nationaux à court terme et les considérations, internationales et nationales, à long terme. Les conflits de ce genre se résolvent en général avec beaucoup moins de difficultés dans une situation dynamique où les ressources sont très mobiles et où les facteurs de production éliminés de tel ou tel secteur sous la pression de la concurrence étrangère peuvent trouver à s'employer ailleurs. A cet égard, l'Europe occidentale a l'occasion d'utiliser de façon constructive sa prospérité actuelle. Il s'agit là d'un problème assez urgent puisqu'il est lié aux aménagements d'ordre institutionnel qui sont en voie d'élaboration et qui doivent donner un cadre à l'évolution future du commerce européen.

10. La question se pose également pour l'Amérique du Nord mais, en l'occurrence, le nombre élevé des chômeurs pose des problèmes délicats en fait de politique d'importation. L'un des éléments encourageants de l'évolution de la situation économique dans cette partie du monde en 1960 a été que les Etats-Unis ont accru leurs importations de textiles en provenance des pays peu développés de l'Asie du Sud et du Sud-Est. Le fait qu'une partie de la capacité de production nationale dans ce secteur n'est pas utilisée mettra-t-il nécessairement des limites étroites à l'accroissement de ces importations? Pour répondre à cette question, il faut tenir compte de deux considérations importantes. D'une part, les pays peu développés ne peuvent mieux accroître et stabiliser leurs recettes en devises qu'en diversifiant la composition de leurs exportations. D'autre part, leur demande de produits importés en provenance des pays industriels — de biens d'équipement notamment — est fonction du rythme auquel ils peuvent accroître leurs recettes en devises: ce rythme tend donc

à constituer l'un des principaux éléments de nature à freiner leur taux de croissance économique.

11. Toutefois, les pays industriels ne sont pas les seuls auxquels on doit poser des questions en matière de politique commerciale. Il y a des questions tout aussi pressantes et pertinentes auxquelles les pays sous-développés doivent répondre. Il ne fait aucun doute que les pays sous-développés demeureront pendant un certain temps encore fortement tributaires de la demande d'importation des pays industriels, mais cela ne devrait pas justifier une attitude d'inertie. Certes, les possibilités d'action sont souvent limitées, mais la pénurie de devises a des conséquences assez évidentes, assez directes et assez fâcheuses sur le taux d'expansion de l'économie pour que les pays sous-développés eux-mêmes fassent un effort considérable pour surmonter ces difficultés. Les services de planification des pays sous-développés accordent-ils assez d'attention à cette question décisive? Que fait-on pour améliorer la qualité et abaisser le coût de production des principaux produits d'exportation, en particulier de ceux qui se heurtent à la concurrence de produits synthétiques de remplacement? L'impôt est-il réparti de manière à favoriser le développement optimal d'un secteur d'exportation bien organisé? Travaille-t-on suffisamment à ouvrir de nouveaux débouchés aux principaux produits d'exportation? Faut-il chercher à provoquer des changements de structure dans le secteur de l'exportation compte tenu des tendances de la consommation et de la production de tel ou tel produit?

12. Tous ces problèmes sont liés à une autre question dont le Conseil s'occupe depuis quelques années, savoir la projection des tendances économiques. Grâce à l'initiative prise par le Conseil et par la Commission du commerce international des produits de base, des travaux dans ce domaine sont actuellement entrepris en plusieurs endroits: au Siège, dans les commissions régionales et à la FAO. Les premiers résultats de ces travaux seront présentés lors d'une session commune de la Commission du commerce international des produits de base et du Comité des produits de la FAO qui doit avoir lieu en mai 1962 (voir E/3497, chapitre VII). Les participants examineront les perspectives de l'offre et de la demande pour un certain nombre de produits primaires, agricoles et minéraux. A sa trente-quatrième session, le Conseil sera saisi des résultats de cette réunion commune sur les produits de base ainsi que des premières conclusions qui auront pu être dégagées dans le domaine plus vaste de la projection des tendances économiques mondiales.

13. La projection des tendances économiques ne vise ni à établir un plan de développement économique mondial, ni à prévoir le cours des événements à venir, à l'échelle nationale ou internationale. Son objectif est d'aider à constituer une base permettant de donner des réponses plus satisfaisantes à certaines des questions auxquelles il faudra répondre de toute façon, explicitement ou implicitement, avant toute décision sur les mesures à prendre ou la politique à suivre, que la décision soit le fait de gouvernements, d'entreprises ou de particuliers. De la sorte, il serait possible de voir un

peu plus clairement où mènent les tendances actuelles et de préciser les points sur lesquels il y a incompatibilité entre les politiques suivies, et ceux qui risquent le plus de soulever des problèmes économiques; en fait, le succès dans ce domaine se mesure à la possibilité plus ou moins grande de prévenir d'éventuelles difficultés par des mesures prises à temps pour empêcher que la projection ne devienne réalité.

14. Il ne fait aucun doute que la projection des tendances économiques relève de la compétence de l'Organisation des Nations Unies. L'interdépendance même des éléments de l'économie mondiale fait qu'il est impossible de pousser ces projections au-delà d'un certain point sans en élargir le cadre pour englober la totalité des tendances. Cela ne veut pas dire que des projections nationales soient impossibles ou sans valeur; au contraire, elles servent souvent de base aux projections mondiales, mais elles reposent nécessairement sur certaines hypothèses concernant l'évolution probable dans d'autres pays et la manière dont les tendances extranationales peuvent influencer sur la situation intérieure. Plus les travaux faits à l'échelle mondiale seront détaillés, plus ces hypothèses pourront être nuancées. Ainsi, avec le temps, à mesure qu'on peut prendre en considération les relations complexes existant entre les variables d'un nombre croissant de pays, il devrait devenir possible de déterminer avec plus de précision leurs incidences sur chaque pays pris séparément.

15. La question du courant international des capitaux doit être examinée non seulement en fonction de l'évolution des échanges en 1960, mais aussi compte tenu de certaines des conclusions à plus long terme qui se dégagent de l'*Etude sur l'économie mondiale, 1960* (E/3501 et Add.1 à 6), quant à la formation et à l'utilisation de l'épargne. Le déséquilibre commercial qui s'accroissait de façon si inquiétante au second semestre de 1960 a surtout été compensé par une intensification des mouvements de capitaux. L'accroissement de l'investissement dans les pays sous-développés a donc de nouveau été financé en partie par l'épargne des pays industriels. C'est là une tendance déjà ancienne: si, au cours de la période 1950-1959, les investissements ont pu augmenter dans nombre de pays sous-développés, c'est, pour une très large part, grâce à des apports accrus de capitaux étrangers. Il est sans doute déconcertant de constater que, dans beaucoup de ces pays, l'épargne intérieure n'a pas augmenté, ou fort peu, par rapport à la production, mais le fait que le volume des capitaux étrangers mis à la disposition de ces pays n'a cessé d'augmenter est assez réconfortant. Des décisions récentes et la création d'organismes nouveaux — depuis l'extension de l'assurance-crédit à l'exportation jusqu'aux premières opérations de l'Association internationale de développement — ont eu pour effet de renforcer la base institutionnelle du courant de capitaux. C'est là une évolution des plus encourageantes pour bien des raisons, et en particulier parce que plus ce courant sera régulier et méthodiquement organisé, plus il sera possible d'en tirer le meilleur parti dans les programmes d'investissement des pays bénéficiaires.

16. Etant donné les progrès de ces dernières années, l'objectif fixé par l'Assemblée générale dans sa résolution 1522 (XV) ne paraît plus inaccessible. Tous les doutes qu'on peut conserver à cet égard disparaîtraient instantanément, et il deviendrait même possible de relever sensiblement cet objectif — qui a été fixé à 1% du total des revenus nationaux des pays économiquement avancés — si l'on pouvait alléger les budgets militaires du monde entier, qui continuent d'augmenter de façon apparemment inexorable. Un groupe consultatif se réunira en août 1961 pour donner des avis au Secrétaire général sur les conséquences économiques et sociales du désarmement, conformément au paragraphe 2 de la résolution 1516 (XV) de l'Assemblée générale; il faut espérer que les efforts ainsi tentés pour mesurer dans toute leur ampleur les conséquences économiques de la course aux armements — en tenant compte non seulement des sommes astronomiques qu'elle engloutit mais encore des bienfaits dont elle prive inévitablement l'humanité — contribueront à faire mieux comprendre combien il est urgent de faire avancer les discussions relatives au désarmement proprement dit et à leur donner un caractère plus réaliste.

17. Le courant global de capitaux vers les pays peu développés comprend de nombreux éléments dont chacun présente des inconvénients et des avantages. On pourrait, par exemple, utiliser les principales denrées alimentaires pour favoriser le développement économique. Le Secrétaire général se félicite que le Conseil doive examiner plus tard au cours de la session le rôle que les organismes des Nations Unies pourraient jouer en intégrant dans les programmes de développement économique une aide fournie en denrées alimentaires. A condition de veiller à ce que ni le commerce international normal ni le développement agricole des divers pays ne soient désorganisés, on pourrait ainsi augmenter considérablement le volume total de l'aide dont bénéficient les pays peu développés.

18. Comme le montre le nouveau rapport sur les moyens d'augmenter le courant de capitaux privés (E/3492), ces capitaux ne sont pas répartis de façon uniforme et une grande partie des mouvements se font entre pays industrialisés. Néanmoins, lorsque la situation le permet, un apport de capitaux privés peut fortement contribuer au développement d'un pays. Généralement accompagné de conseils techniques, il tend à accroître rapidement la production totale et permet non seulement d'obtenir des produits exportables ou propres à remplacer des produits que le pays était jusqu'alors obligé d'importer, mais encore d'élargir l'assiette de l'impôt et d'offrir à la main-d'œuvre locale des possibilités de formation professionnelle.

19. L'une des questions principales dont le Conseil doit s'occuper est celle du rôle que pourraient jouer les mouvements de capitaux à court terme de caractère compensatoire. Dans son rapport (E/3447), le Groupe d'experts chargé d'étudier des mesures internationales destinées à compenser les fluctuations du commerce des produits de base a rappelé comment des programmes de développement peuvent être désorganisés par des fluctuations soudaines et violentes des recettes d'expor-

tation de pays qui exportent surtout des produits de base. Il a également formulé certaines propositions constructives destinées à assurer plus de stabilité. Le Secrétaire général reconnaît avec le Groupe d'experts que des mesures destinées à compenser les fluctuations considérables du commerce des produits de base ne sauraient remplacer des mesures plus directes visant à réduire ou à éliminer l'instabilité du marché de ces produits. Elles les compléteraient simplement. Ce qui est vrai des mesures financières de compensation s'applique à plus forte raison encore à l'octroi d'une aide de longue durée. Si importante que cette aide se soit révélée pour le développement économique, elle ne saurait tenir lieu de transformations plus profondes des relations économiques internationales.

20. Dans les premiers temps du Programme de relèvement européen, on entendait souvent poser la question: « Commerce ou aide? ». Sur le plan européen, l'histoire a répondu à cette question d'une façon qui ne laisse pas place au doute. Toutefois, dans le cadre plus vaste du développement économique des pays peu développés du monde entier, la question n'a pas encore reçu de réponse. A certains égards, la situation est profondément différente: le rétablissement des mécanismes productifs européens après les ravages de la guerre ne fournit aucune indication quant au temps et aux efforts qui seront nécessaires pour améliorer la situation économique des pays peu développés jusqu'au point où ceux-ci pourront réaliser par leurs propres moyens un taux de croissance suffisant. Il faudra manifestement un effort vigoureux et soutenu, englobant à la fois le commerce et l'aide.

21. En outre, plus l'effort doit être rude et prolongé et plus il est délicat de mettre au point un système adéquat de prêts. Ces dernières années, la charge du paiement des intérêts et du remboursement des emprunts est venue accentuer les crises de la balance des paiements dans les pays peu développés. Plusieurs pays sont maintenant dans une situation telle qu'ils ne peuvent raisonnablement envisager de recourir à de nouveaux emprunts du type classique. Il est évident que la tendance à chercher une source de capitaux internationaux dans l'aide publique — dons et prêts à long terme et à faible taux d'intérêt — a de fortes chances de se maintenir au cours des dix années à venir.

22. La nécessité de recourir à cette aide pose aux pays peu développés un double problème: d'abord, utiliser de façon aussi productive que possible les ressources internationales mises à leur disposition; ensuite, intensifier leurs efforts en vue d'accroître le volume de l'épargne nationale destinée au développement économique. Il s'agit en l'occurrence non seulement d'encourager l'épargne privée, mais aussi d'accroître l'efficacité du secteur public par un examen serré des dépenses publiques et une adaptation constante du régime fiscal et de la structure des impôts. La tâche, bien entendu, n'est pas aisée, surtout dans les pays à revenu faible. En dernière analyse pourtant, c'est seulement par des efforts inlassables dans cette voie que le processus de développement économique des pays peu développés pourra ne plus dépendre de l'aide extérieure.

23. Sans capitaux étrangers, le progrès sera infiniment plus lent et plus pénible, mais, sans un effort national intense, les capitaux étrangers seront stériles. Le problème dépasse les frontières nationales. Le Conseil doit se demander ce que les Nations Unies peuvent faire de plus au cours des dix années à venir pour faciliter et rendre plus fructueuse la coopération internationale qu'exige nécessairement un développement économique de l'ampleur voulue.

24. Par sa résolution 1521 (XV), l'Assemblée générale a décidé en principe qu'un fonds d'équipement des Nations Unies serait créé et elle a constitué un comité chargé d'étudier les mesures préparatoires nécessaires. Dans son rapport (E/3514), ce comité énonce douze principes généraux qui doivent régir la création et le fonctionnement de ce fonds, et dont le dernier est ainsi conçu: « Il faudrait ne rien négliger pour coordonner l'assistance fournie par le Fonds avec l'assistance provenant d'autres sources, de façon à obtenir le maximum d'effet utile permanent pour les économies des pays peu développés » (paragraphe 23, alinéa 12). Jusqu'à présent, une grande partie de l'effort des Nations Unies dans le domaine de l'aide en équipement a inévitablement eu le caractère d'une action à court terme, destinée à répondre à des besoins spéciaux; souvent même, il a été accompli d'urgence. L'un des besoins auxquels la communauté internationale devra faire face au plus tôt, pour préparer le long effort de l'avenir, est d'augmenter la productivité de l'aide fournie au titre des divers programmes, bilatéraux et multilatéraux. Ce but pourra seulement être atteint si l'aide est accordée sur une plus longue période et avec plus de souplesse et si l'on fait le nécessaire pour que cette aide s'intègre dans le cadre global du développement de l'économie mondiale. Pour l'intégration de ces efforts, nationaux et internationaux, l'Organisation des Nations Unies, seul organisme universel au sein duquel donateurs et bénéficiaires partagent des responsabilités égales, a un rôle décisif à jouer.

25. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) félicite le Secrétaire général de la clairvoyance avec laquelle il a fait le point des réalisations de l'Organisation des Nations Unies et des tâches urgentes qui l'attendent. Pour sa part, il vient de rentrer d'un voyage en Amérique latine, convaincu que les réformes sociales sont la seule base solide du progrès économique et que l'unique moyen d'assurer la stabilité politique de ces pays est de donner à leurs populations l'espoir d'une vie meilleure. A l'Organisation des Nations Unies, M. Stevenson s'est occupé surtout des questions de politique et de sécurité mais, bien que celles-ci soient d'une extrême importance, la tâche essentielle du Conseil a un caractère plus satisfaisant parce que plus constructif. L'économie doit toujours être au service de la société. L'expansion économique doit répondre aux besoins de tous les hommes, et non pas seulement à ceux d'une minorité. La grande tâche du siècle est dictée par le désir qu'ont tous les peuples du monde d'avoir leur part des fruits de la science et de la technique moderne. L'idée de progrès s'est répandue dans le monde entier; les nations nouvelles voudraient s'élever en quelques décennies jusqu'au

niveau de développement économique que les pays industrialisés ont mis des siècles à atteindre. Il faut répondre à ces aspirations et combler le gouffre dangereux qui existe actuellement entre les niveaux de vie des différents peuples. Pour cela, il faut que la capacité de production de l'ensemble du monde s'accroisse jusqu'à ce que la nourriture, le logement et le vêtement puissent être mis à la portée de tous en suffisance.

26. Pour répondre aux besoins des nations qui ont accédé récemment à l'indépendance, les pays plus avancés devront accroître constamment leur capacité de production; pour leur part, les Etats-Unis sont résolus à s'acquitter des lourdes responsabilités qui leur incombent en matière d'aide économique, en faisant de la présente décennie une période de développement économique dynamique dans l'intérêt de tous. Ils sortent actuellement de la légère récession qui s'était produite, et la première tâche qu'ils se proposent dans leur programme de développement est de tendre vers le plein emploi de la main-d'œuvre comme vers l'utilisation complète de la capacité industrielle et de prévenir désormais toute interruption du progrès économique. Ils ont l'intelligence économique et la volonté politique nécessaires pour atteindre cet objectif. La reprise extraordinairement rapide qui a eu lieu dans le monde entier après la guerre a été grandement favorisée par la coopération internationale et l'aide économique; les Etats-Unis, plus heureux en ce qu'ils n'avaient pas eu à subir les dévastations de la guerre et qu'ils avaient de ce fait une avance sur les autres pays, ont accru leur production nationale de plus d'un tiers depuis la fin de la guerre.

27. Sur une plus longue période, le progrès économique et social des Etats-Unis est plus remarquable encore; le revenu réel par habitant a doublé en vingt-cinq ans. Cet accroissement, qui s'est accompagné d'une forte réduction de la durée du travail, a pu être réalisé non seulement au moyen d'investissements de capitaux, mais aussi grâce au progrès technique, au système de la production en série et à l'amélioration qualitative de la main-d'œuvre. Selon les conceptions classiques, l'accroissement de la production dépend de la durée du travail, des superficies utilisées et des capitaux, mais la croissance économique gigantesque des Etats-Unis ne peut s'expliquer que si l'on tient compte d'autres facteurs: l'intelligence, l'imagination, les inventions et l'esprit d'entreprise. Les qualités intellectuelles sont maintenant une véritable valeur d'avenir. La notion nécessaire de « capital social » englobe des investissements dans l'enseignement et dans l'accumulation de connaissances utiles. Les investissements de base, les connaissances nouvelles et les techniques nouvelles sont indispensables les uns aux autres. Il n'est pas question de sous-estimer la nécessité de la formation de capital; si les Etats-Unis veulent vraiment une croissance économique plus rapide, il leur faut intensifier le rythme des investissements productifs.

28. En ce qui concerne le rôle du désarmement dans l'économie des Etats-Unis, un accord international sur les armements serait considéré non comme une menace pour la prospérité, mais comme un facteur de dévelop-

pement économique. Un brusque changement d'orientation de la production provoquerait fatalement une certaine désorganisation, mais les Etats-Unis étudient activement les incidences économiques du désarmement et mettent au point des mesures pour faciliter la transition.

29. Les objectifs économiques des Etats-Unis pour les années 1960-1970 sont très ambitieux, mais les diverses parties du monde dépendent maintenant à tel point les unes des autres qu'aucun pays ne saurait progresser isolément; les Etats-Unis ne conçoivent donc pas leurs projets dans le seul cadre de la nation, ils les considèrent comme un effort à l'échelle mondiale. Ils ont donc modifié leur programme d'aide pour faire face aux besoins de cette décennie. Ils font aussi une part plus large à l'aide multilatérale. Au cours de l'année précédente, par exemple, ils ont participé à la création de la Banque interaméricaine de développement et de l'Association internationale de développement. Le nouveau programme d'aide aura pour but d'amener le plus grand nombre possible de pays à poursuivre leur développement sans assistance extérieure, étant entendu que la majeure partie des ressources nécessaires doit provenir de leur épargne et de leurs recettes d'exportation. *L'Etude sur l'économie mondiale, 1960*, fournit à cet égard des renseignements extrêmement utiles.

30. Les pays évolués du monde libre envisagent depuis quelque temps la possibilité d'accroître encore le volume de l'assistance économique aux pays peu développés. Le montant total net de cette assistance, de sources publiques et privées, sous forme de capitaux et sous d'autres formes, a été de près de 7 milliards de dollars par an pendant la période 1956-1959, contre une moyenne annuelle de 3.500 millions de dollars pour la période 1950-1955. Pour les années soixante, les Etats-Unis sont en train de se fixer des objectifs encore plus élevés. Et, vu l'amélioration de leur situation économique, les pays de l'Europe occidentale et le Japon ont certainement compris qu'il est temps qu'ils augmentent leur aide et la rende plus libérale. Si l'on étudie l'évolution de la conjoncture entre 1950 et 1960, on constate que le capital privé a été l'un des principaux facteurs du développement économique. Il apporte l'initiative, les techniques, l'expérience; et les ressources fournies par l'entreprise privée sont bien supérieures à celles dont peuvent disposer les gouvernements.

31. La politique de développement des Etats-Unis a pour objet de faire régner la justice sociale, tant sur le plan moral que sur le plan pratique, car ni l'expansion, ni la stabilité politique ne peuvent durer que si tous les éléments de la société ont le sentiment de participer au progrès de leur pays. Les Etats-Unis entendent que leur aide serve non pas à enrichir une minorité, mais à améliorer le sort de la majorité; c'est pourquoi ils proposent d'encourager les pays en voie de développement à adopter des mesures propres à favoriser la justice sociale. La délégation des Etats-Unis approuve chaleureusement le nouvel objectif de 150 millions de dollars par an pour les contributions au Fonds spécial des Nations Unies et au Programme élargi d'assistance technique, et elle est convaincue que les travaux réalisés au titre de ces deux programmes dans le domaine du

préinvestissement, jointes à l'action des capitaux fournis par la BIRD, l'Association internationale de développement et diverses sources régionales et bilatérales, pourront jouer un rôle de plus en plus important au cours de la période 1960-1970.

32. Les problèmes de l'épargne, de la formation de capital et de l'aide extérieure sont d'une importance énorme pour la croissance économique des pays sous-développés. Un autre facteur décisif est le commerce international: son expansion est indispensable à beaucoup de pays sous-développés qui doivent compter si largement sur leurs exportations pour acquérir les produits et l'équipement nécessaires à leur développement. On s'efforce actuellement de trouver des moyens de régler les problèmes complexes du commerce des produits de base qui compromettent la vie économique des pays sous-développés, et l'on tient spécialement compte pour cela du rôle que peuvent jouer les accords relatifs aux produits de base et les mesures financières de compensation. Toutefois, il est évident que des arrangements visant uniquement à résoudre le problème de l'instabilité des prix ne suffiront pas à supprimer la principale cause de la pression qui tend avec persistance à faire baisser les cours mondiaux des produits de base, savoir l'excès de la production et de la capacité de production. Ce qu'il faut avant tout, c'est établir une coopération entre pays producteurs et pays consommateurs; les Etats-Unis sont prêts à appuyer sans réserve des efforts en ce sens. En ce qui concerne la catégorie de produits de base que constituent les denrées alimentaires, les Etats-Unis ont fourni depuis 1954, à des conditions très avantageuses, des produits agricoles d'une valeur de plus de 9 milliards de dollars à des pays souffrant de pénurie; ce faisant, ils ont évité soigneusement de porter préjudice à d'autres exportateurs de produits primaires. C'est sur la proposition initiale des Etats-Unis que l'Assemblée générale a adopté la résolution 1496 (XV), qui prévoit l'utilisation des excédents de denrées alimentaires par l'intermédiaire des organismes des Nations Unies; le Directeur général de la FAO a dit de cette initiative qu'elle ouvrait un nouveau chapitre dans l'histoire des relations entre les hommes.

33. Les Etats-Unis n'ont pas la prétention de façonner l'avenir des autres pays, ils se proposent de collaborer avec les nombreuses nations nouvelles pour renforcer un ordre mondial dans lequel aucune grande puissance ne puisse exercer de domination. Cependant, il est d'une importance capitale que les gouvernements désireux de réaliser des réformes économiques et sociales utilisent cette aide de manière efficace pour qu'elle profite à l'ensemble de la population. Une société dans laquelle le progrès économique ne se traduit pas par un progrès social est condamnée; l'unique objet de l'amélioration économique est de procurer à tous une vie meilleure. Beaucoup de pays ont fait l'expérience du gaspillage insensé qu'est le développement industriel sans planification sociale; dans les banlieues lépreuses qui défigurent tant de villes magnifiques, tous les fléaux sociaux que le progrès économique prétend guérir croissent et se multiplient. Lorsqu'on accroît le

rendement de l'agriculture sans procéder à des réformes sociales, on aboutit souvent à des résultats analogues: les populations abandonnent les campagnes pour s'entasser dans des centres urbains sordides où rien n'est prêt pour les recevoir. Quand les quartiers misérables sont devenus partie intégrante du paysage au point qu'ils paraissent normaux, le problème est d'autant plus aigu. Les usines, les routes et les barrages ont une grande importance, non seulement comme symboles, mais comme moyens tendant à la même fin: donner à la population une vie meilleure; ce résultat permettra à son tour d'atteindre les objectifs économiques, car les programmes sociaux élèvent le niveau de vie, intéressent les gens à ce qu'ils font et augmentent les chances d'un progrès économique soutenu. L'humanité tout entière exige une vie meilleure, et il est en son pouvoir de marcher dans la paix vers ce but que l'époque actuelle a permis d'apercevoir.

34. La décennie soixante ne devra pas figurer dans l'histoire comme une période de lutte pour la puissance, mais comme celle où l'homme aura remporté des succès décisifs dans la lutte qu'il mène depuis des siècles pour conquérir une vie meilleure.

35. M. MORSE (Directeur général du Bureau international du Travail) dit que l'un des sujets le plus souvent traités à la quarante-cinquième session de la Conférence internationale du Travail a été celui des rapports entre les problèmes et les politiques économiques, d'une part, et les objectifs et les méthodes de l'OIT, de l'autre. Il s'agit de trouver le meilleur moyen d'atteindre les objectifs de l'OIT: justice sociale et élévation des niveaux de vie. Le progrès social dans les pays à faible revenu restera nécessairement très limité si leur économie ne se développe pas rapidement et de façon soutenue, l'objectif essentiel étant d'élever le niveau de vie de la population. Dans les pays peu développés, le chômage et le sous-emploi sont la cause principale de la misère, et l'accroissement démographique aggravera vraisemblablement encore la situation. Après avoir examiné un grand nombre de plans nationaux de développement économique, l'OIT est arrivée à la conclusion que la question de l'emploi ne reçoit pas toujours l'attention voulue; en effet, ceux qui sont chargés des investissements attachent souvent plus d'importance aux conséquences de leurs décisions sur la production que sur l'emploi. Il faut trouver le moyen de considérer la main-d'œuvre excédentaire comme un actif et non comme un passif. La Conférence internationale du travail a adopté une résolution relative à la politique de l'emploi et prié le Directeur général du BIT de la présenter à l'Organisation des Nations Unies. Dans cette résolution, la Conférence a demandé aux gouvernements de se fixer pour objectif un emploi plein, productif et librement choisi; elle a insisté sur l'importance que l'OIT attache à certaines catégories de mesures internationales, notamment aux efforts visant à éliminer les fluctuations anormales des prix de base, à favoriser et à encourager les investissements internationaux, y compris les investissements privés, aux dons internationaux et aux prêts à faible intérêt, et aux dispositions prévoyant l'échange international d'informations au

sujet des prévisions et des projets relatifs aux investissements.

36. Pour pratiquer une bonne politique de l'emploi, il ne suffit pas d'augmenter le rythme de l'investissement ou de chercher à appliquer des méthodes permettant d'employer plus de main-d'œuvre. Il faut que la demande d'emploi soit prise en considération au même titre que les autres objectifs sociaux et économiques. C'est pourquoi l'OIT se tient à la disposition des gouvernements pour les conseiller sur le choix des objectifs en matière d'emploi à inscrire dans leurs plans de développement économique et sur la manière d'atteindre ces objectifs.

37. La Conférence internationale du Travail a examiné également la question de l'épargne en vue de la croissance économique, qui est traitée dans la première partie de l'*Etude sur l'économie mondiale, 1960*. L'OIT admet parfaitement que l'*Etude* mette l'accent sur l'investissement dans les moyens matériels de production, mais elle tient à faire observer que l'investissement dans les facteurs humains par l'enseignement pourrait être au moins aussi productif. La première Conférence régionale africaine de l'OIT a insisté sur l'importance capitale de l'enseignement et de la formation professionnelle et souhaité que les auteurs de nouveaux programmes de formation professionnelle fassent preuve d'imagination. L'OIT aide d'ores et déjà les pays en voie de développement dans ce domaine et elle enseigne la gestion des entreprises et les techniques d'élévation de la productivité, contribuant ainsi directement à l'industrialisation.

38. Dans de nombreux pays peu développés, on trouve côte à côte la plus grande richesse et l'extrême pauvreté, et beaucoup de prodigalité dans la consommation. On devrait mettre un frein au développement de la consommation pour pouvoir accroître les investissements et créer des emplois. Malheureusement, dans la plupart des pays en voie de développement, l'épargne nationale n'a pas augmenté, ce qui a certainement beaucoup contribué à retarder le progrès. Les charges et les bienfaits du développement économique doivent être équitablement répartis — la politique fiscale a un rôle capital à jouer à cet égard — et l'on devrait rechercher un accord sur des principes généraux en organisant des discussions publiques et en instituant un système satisfaisant de relations industrielles. Pour cela, il faut un bon équilibre entre syndicats et employeurs. L'OIT est désireuse d'aider les gouvernements à encourager le développement des syndicats et à renforcer l'influence de ceux qui sont encore faibles pour qu'ils puissent agir efficacement en tant que porte-parole des groupes les moins favorisés de la collectivité.

39. Quand on prend des décisions dans le domaine économique, il faut tenir compte non seulement de la demande de nouveaux emplois, mais aussi d'autres éléments tels que le désir de salaires équitables et de conditions de travail raisonnables, la sécurité sociale et l'amélioration de la condition des travailleurs ruraux. La septième Conférence des Etats d'Amérique membres de l'OIT, tenue à Buenos Aires en avril 1961, qui a eu pour thème la croissance économique et la politique

sociale, a adopté une déclaration dans laquelle elle reconnaît qu'il faut réaliser la justice sociale et améliorer les conditions sociales en Amérique latine et préconise une action vigoureuse et concertée pour atteindre ces objectifs. Elle a adopté également une résolution par laquelle elle reconnaît que l'objectif fondamental du développement est d'assurer le degré le plus élevé possible de bien-être pour l'ensemble de la collectivité et recommande de mettre les objectifs économiques en harmonie avec les fins sociales. La Conférence s'est donc occupée de la question du développement économique et social équilibré. Or, comme le montre le *Rapport sur la situation sociale dans le monde* (E/CN.5/346/Rev.1), les ressources affectées à l'amélioration immédiate des conditions sociales ne viennent pas nécessairement en déduction du total des ressources susceptibles d'être affectées à l'expansion économique. Il faudrait étudier cette question plus à fond, mais il est certain dès maintenant que les sommes consacrées à améliorer la capacité de travail de la population et les mesures permettant aux employeurs d'utiliser la main-d'œuvre de façon plus efficace peuvent contribuer directement au progrès économique aussi bien qu'au progrès social. En tant que Directeur général du BIT, il partage l'avis que le représentant des Etats-Unis a exprimé lorsqu'il a dit que le développement économique a pour seul objet le développement social, c'est-à-dire l'amélioration du sort des hommes. Sur ce principe, qui transcende toutes les divergences de vues politiques, le monde entier peut se mettre d'accord.

40. L'urbanisation crée des problèmes formidables dans de nombreux pays, notamment dans quelques très grandes villes, et absorbe une part énorme de ressources déjà maigres. Cependant, dans les pays en voie de développement, la grande majorité des travailleurs vivent et continueront à vivre dans les régions rurales. Les dépenses coûteuses d'aménagement des villes, si urgentes soient-elles, ne constituent donc pas la seule solution; l'OIT attache beaucoup d'importance aux problèmes du développement rural, qui implique souvent des transformations profondes des régimes de propriété foncière, ainsi que toute une série de mesures complémentaires; la solution de ce problème, comme de beaucoup d'autres, appelle une action concertée de toutes les organisations qui relèvent des Nations Unies.

41. Une planification intégrée du développement économique et social doit se faire nécessairement à l'échelon gouvernemental. Cependant, il faut qu'une initiative se manifeste aussi à l'échelon local, avec une pleine participation de la population, pour des projets d'enseignement, de formation ou concernant des travaux utiles de toute sorte. Dans ce domaine également, les organisations qui relèvent des Nations Unies devraient travailler de concert pour assurer l'application pratique des plans et des programmes.

42. L'écart croissant entre les niveaux de vie des pays développés et ceux des pays en voie de développement et l'accroissement très lent du revenu par habitant dans ces derniers sont fort inquiétants. Si, pour le moment, il n'est possible d'affecter que des ressources limitées au progrès social, il est d'autant plus important de les

utiliser là où elles peuvent faire le plus de bien. Mais il faut s'efforcer d'atteindre ce but par des moyens propres à faciliter, et non à gêner, le développement économique qui, seul, peut fournir les bases de bonnes conditions de vie pour tous.

43. M. DIAS CARNEIRO (Brésil), parlant en qualité de Président de la Commission du commerce international des produits de base, présente le rapport sur la réunion qui s'est tenue en application de la résolution 1519 (XV) de l'Assemblée générale, pour examiner les moyens propres à favoriser une plus large coopération commerciale entre les Etats (E/3530).

44. Parlant en qualité de représentant du Brésil, sur le point 2 de l'ordre du jour, M. Dias Carneiro fait observer que, si les conclusions générales qui se dégagent de l'*Etude sur l'économie mondiale, 1960*, donnent à penser que les économies industrielles modernes peuvent, dans des conditions d'équilibre, atteindre des taux d'expansion beaucoup plus élevés qu'on ne le croyait possible jusqu'ici, l'*Etude* est beaucoup moins optimiste lorsqu'il s'agit d'étendre ces observations à l'économie des pays peu développés. L'analyse des sources et des tendances de l'épargne en vue de la croissance économique dans les pays peu développés est très alarmante. Ce qu'elle montre, en fait, c'est que, dans les pays peu développés, l'épargne nationale totale, publique et privée, n'est pas suffisante pour financer le développement économique. Au cours du processus d'industrialisation et d'urbanisation, les faibles revenus obtenus sont absorbés par les achats de biens de con-

sommation et de services et par le logement. En même temps, l'accroissement démographique oblige les gouvernements des pays peu développés à consacrer une proportion de plus en plus importante de l'épargne nationale aux services sociaux, ce qui signifie que si l'on s'interdit l'inflation, il reste très peu de ressources pour accélérer le rythme des investissements dans le secteur public, comme par exemple dans les transports, l'énergie et les communications. Comme l'épargne nationale est insuffisante, les pays peu développés essayent d'accroître leurs recettes d'exportation dans toute la mesure possible et d'encourager l'entrée des capitaux, et le problème de la balance des paiements constitue encore l'obstacle le plus sérieux au développement économique de ces pays.

45. Le Gouvernement brésilien approuve sans réserve les conclusions énoncées dans le rapport du Secrétaire général sur les relations commerciales entre les pays sous-développés et les pays industrialisés (E/3520). Il est réconfortant de voir, à la lecture de ce rapport, qu'au cours des six dernières années, les parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont fait des progrès considérables dans leurs travaux visant à l'élimination des obstacles aux échanges entre pays développés et pays peu développés. Les paragraphes 96 et 97 du rapport énoncent des principes fondamentaux que la délégation brésilienne n'a cessé de préconiser au GATT depuis la création de cet organisme.

La séance est levée à 12 h. 45.